# BN-Opale

### Le point sur la diffusion des notices

Élisabeth Freyre

Bibliothécaire-analyste à la Bibliothèque nationale Service informatique et organisation

epuis l'année 1988 qui marque le début de la diffusion des notices à partir de *BN-Opale* à la Bibliothèque nationale, de nombreuses bibliothèques ont bénéficié des différents services offerts. En octobre 1991, voici un bilan de ces quatre années.

La base bibliographique des livres et des périodiques 1 qui ne contenait en 1988 que 500 000 notices bibliographiques et 380 000 notices d'autorité, s'est enrichie grâce, bien sûr, à la production courante mais également grâce au chargement des 400 000 notices de la tranche 1970-1979 du Nouveau Catalogue Général. Au 1er octobre 1991, elle est constituée de 1 350 000 notices bibliographiques et 750 000 notices d'autorité (personnes physiques, collectivités, titres uniformes et matières) et couvre la période 1970 à nos jours <sup>2</sup>. Elle intégrera d'ici la fin de l'année, 20 000 notices d'anonymes anciens, 2 000 notices d'autorité imprimeurs-libraires des 16e, 17e et 18e siècles; 70 000 notices de livres étrangers et de publications officielles entrés à la BN entre 1980 et 1983 et, au cours de l'année 1992, 68 000 notices de thèses. Cette base est mise à la disposition des bibliothèques pour leur permettre de récupérer des notices bibliographiques (soit pour effectuer leur catalogage courant, soit pour constituer leur catalogue rétrospectif) et des notices d'autorité (soit le fichier complet puis les mises à jour, soit sur requêtes). Elle offre également aux bibliothèques universitaires et aux bibliothèques municipales habilitées à recevoir le dépôt légal, la possibilité de se connecter directement. Bientôt, les notices bibliographiques pourront être

récupérées à partir du Serveur bibliogra-

phique national mis en place conformément au Schéma directeur de l'information bibliographique du ministère de la Culture et de la Communication, grâce à différents supports et par télédéchargement.

### Les services de BN-Opale

#### ■ Les notices bibliographiques

#### Catalogage courant

Peu de bibliothèques se sont abonnées à la fourniture régulière des nouvelles notices sur bandes magnétiques. Ce support informatique est peut-être un peu lourd car il nécessite l'achat d'un dérouleur de bandes ou un traitement par une société extérieure. Certaines bibliothèques préféreraient un service de fourniture sur disquettes.

Au début, la Bibliothèque municipale de Lyon était abonnée aux notices de dépôt légal et aux notices de la Bibliographie Nationale Française (BNF). Elle a ensuite décidé de ne conserver que l'abonnement à la BNF. Les bibliothèques abonnées ont ainsi prélevé 24 649 notices complètes (notices BNF) <sup>3</sup> pour l'année 1990 sur la production qui leur était fournie intégralement (l'agence Acord non comprise). Quelques agences de coopération ont contacté la BN pour acheter des notices et ensuite les redistribuer à d'autres bibliothèques. Seule l'agence Acord a pris les deux types d'abonnement de mai 1988 à avril 1991 et chargé la totalité des notices.

Hors de France, quelques bibliothèques sont intéressées par ce service. Pour le moment, une seule a signé une convention, en octobre 1991. Il s'agit de la Bibliothèque de Chiroux-Croisiers qui est située dans le ressort de la province et de la ville de Liège et qui est chargée de constituer une base bibliographique régionale. Abonnée aux notices bibliographiques du dépôt légal et de la Bibliographiques du dépôt légal et de la Bibliographie Nationale Française, elle retransmettra ces notices aux bibliothèques de la Communauté française de Belgique (Wallonie), sur bandes magnétiques ou par télédéchargement.

#### La Bibliographie Nationale Française sur CD-ROM

Jusqu'à présent, ce CD-ROM contenait environ 480 000 notices de monographies françaises et recouvrait la période 1975 à nos jours. A partir de janvier 1992, la nouvelle version proposera environ 610 000 notices bibliographiques et remontera à 1970 avec un accroissement annuel de 40 000.

Il sert à de nombreuses bibliothèques françaises pour constituer leur catalogue rétrospectif. Ce type de récupération permet à une bibliothèque de décharger un grand nombre de notices en un temps très court. D'autres, comme la bibliothèque de Limoges, l'utilisent également pour le catalogage courant. Lorsque l'ouvrage arrive, elles en font une description succincte et récupèrent ensuite la notice complète dans la prochaine version du CD-ROM.

A ce jour, environ 430 abonnements ont été souscrits dont 305 en France et 125 à l'étranger. Parmi les abonnements français, 155 ont été pris par des bibliothèques municipales, 45 par des bibliothèques universitaires, 31 par des bibliothè-

ques centrales de prêt et les autres ont été pris en majorité par des centres de documentation.

#### Conversion rétrospective

Le réservoir de notices que représente BN-Opale offre aux bibliothèques, la possibilité d'informatiser leur catalogue rétrospectif grâce à l'envoi de requêtes sur bandes magnétiques. Depuis 4 ans, 18 bibliothèques municipales ont signé une convention. Ces bibliothèques appartiennent aussi bien à de grandes villes comme Paris, Lyon, ou Bordeaux qu'à des villes moyennes (Montreuilsous-Bois, Pau) ou petites (Plœmeur ou Le Chambon-sur-Lignon).

286 251 notices ont été fournies par la BN à 13 bibliothèques qui avaient envoyé 366 087 requêtes ; certaines villes ont signé une convention mais n'ont pas encore envoyé de requêtes. Il faut rappeler qu'à une requête peut correspondre une ou plusieurs notices ou, plus raremement aucune notice (par exemple, quand il s'agit d'un livre en français publié en Belgique ou lorsqu'un trop grand nombre de notices répond à une requête). Dans le cas de réponses multiples, toutes les notices trouvées sont fournies à concurrence de 20.

Le taux de recouvrement représente en moyenne, toutes clés de recherche confondues, 72,55 %. Si on affine les résultats, on obtient en fonction de la clé de recherche utilisée :

- ISBN: 80.36 %
- Numéro de publication dans la BNF : 94,53 % (seule la BM de Lyon a effectué ce type de requêtes)
- Clé alphabétique : 42,77 %

La clé de recherche la plus fiable est donc l'ISBN - mises à part les requêtes par numéro de BNF qui nécessitent une recherche préalable soit dans la Bibliographie Nationale Française imprimée, soit sur le CD-ROM. Cependant, certaines requêtes par ISBN n'ont pas trouvé de notices correspondantes dans la base en raison d'une application pas toujours cohérente des règles de la part des éditeurs : certains donnent un nouvel ISBN pour une réimpression ou gardent le même ISBN pour une réédition; en raison également du non-traitement des réimpressions qui était pratiqué auparavant à la BN. C'est pourquoi depuis

1989, si un nouvel ISBN apparaît sur une réimpression, il est ajouté à la notice de la première édition de l'ouvrage.

La clé de recherche alphabétique (auteur-titre-année d'édition-éditeur) est plus aléatoire et dépend beaucoup d'une bonne préparation des requêtes au niveau de la bibliothèque et du strict respect des normes de catalogage. Il faut souligner également le fait que certaines bibliothèques n'ont pas toujours fait un tri chronologique dans leur catalogue et ont donc envoyé des requêtes pour des livres parus avant 1975 (jusqu'à une période récente, *BN-Opale* ne remontait pas au-delà de 1975).

Ces données sont valables uniquement pour la fourniture des notices à partir de requêtes sur bandes magnétiques car nous ne possédons pas encore de données statistiques précises concernant la récupération à partir du CD-ROM.

#### La fourniture des notices d'autorité

Jusqu'à maintenant, cette fourniture s'est faite de façon très ponctuelle. En effet, les bibliothèques ne souhaitent pas charger dans leur système la totalité d'un fichier d'autorité de la BN mais voudraient récupérer seulement les notices d'autorité correspondant aux notices bibliographiques de leur base. C'est pourquoi, la BN envisage la possibilité de développer un système de requêtes pour les notices d'autorité à partir d'une seule clé de recherche qui serait le numéro de la notice d'autorité dans BN-Opale. En effet, dans toutes les notices bibliographiques qui leur sont liées, figurent les numéros des notices d'autorité.

Devant l'intérêt croissant des bibliothèques pour les notices d'autorité, la BN a procédé à une édition sur microfiches. Ceci ne permet évidemment pas de charger ces notices dans un système quelconque mais donne accès aux notices d'autorité complètes établies sous la responsabilité des différents services d'autorité de la BN. Ainsi, les microfiches du fichier d'autorité des collectivités auteurs sont éditées depuis 1989 et celles des fichiers d'autorité des auteurs personnes physiques et des titres uniformes depuis 1991. Les microfiches du fichier d'autorité matière sont diffusées par la Cellule de coordination de l'indexation matière dans le cadre de la convention Rameau passée avec le ministère de l'Éducation nationale. Par ailleurs, la BN a toujours l'intention de produire, en 1992, un CD-ROM contenant les fichiers d'autorité, soit environ 130 000 auteurs, 55 000 collectivités, 1 350 titres uniformes et 95 000 mots matières 4.

#### **■** Connexions à BN-Opale

### La connexion des bibliothèques universitaires

En 1986, le ministère de l'Éducation nationale, dans son projet de Pancatalogue, avait indiqué que la base *BN-Opale* constituerait une de ses sources d'alimentation. Ce projet s'est concrétisé avec une convention cadre passée entre la Direction de la Programmation et du Développement Universitaire (D.P.D.U.) et la BN. Actuellement, des conventions sont signées ou en cours de signature avec un certain nombre de bibliothèques universitaires pour que le réseau puisse fonctionner à partir de janvier 1992.

Les BU pourront ainsi se connecter directement à *BN-Opale* pour localiser ou créer des notices. En effet, pour les ouvrages étrangers qu'elles acquièrent, ces bibliothèques enrichiront *BN-Opale*. Ensuite, les notices localisées seront fournies aux bibliothèques pour être chargées dans leur système local et au Pancatalogue pour alimenter sa base.

Rappelons que la Bibliothèque Sainte-Geneviève est reliée à *BN-Opale* depuis 1989 et reçoit tous les deux mois sur bandes magnétiques toutes les notices bibliographiques qu'elle a localisées pour les mettre sur CD-ROM.

### La connexion des BM habilitées à recevoir le dépôt légal imprimeur

La BN offre la possibilité à ces bibliothèques municipales de se connecter afin de gérer directement le dépôt légal imprimeur dans la base *BN-Opale*; ceci permet à la BN d'obtenir un contrôle croisé éditeur/imprimeur plus rapide et aux bibliothèques attributaires du DL de pouvoir réclamer plus vite les ouvrages non déposés.

#### Catalogue collectif des Bibles imprimées

En 1989, la BN signait une convention avec 4 bibliothèques parisiennes (Sainte-Geneviève, Sorbonne, Mazarine et Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français) en vue de réaliser un catalogue qui regroupe environ 4 500 notices et qui est édité à l'occasion de l'exposition "Dieu en son royaume ". Il constitue une partie du catalogue des Anonymes anciens qui va être chargé dans *BN-Opale*. Devant les avantages que ces bibliothèques ont retiré de cette coopération, elles envisagent par la suite de l'étendre à d'autres types d'ouvrages.

## Le serveur bibliographique national (SBN)

Conformément au Schéma directeur de l'information bibliographique, le ministère de la Culture et de la communication a décidé de mettre à la disposition des bibliothèques, une partie des deux bases bibliographiques de la Bibliothèque nationale BN-Opale et BN-Opaline et a retenu la société Questel comme centre

serveur. Les notices ainsi distribuées par le serveur sont les notices bibliographiques des livres français et étrangers extraites de *BN-Opale* et les notices de phonogrammes, vidéogrammes et multimédias <sup>5</sup> extraites de *BN-Opaline*, en format UNIMARC. Par ailleurs, les fichiers d'autorité de ces deux bases qui, eux sont en format INTERMARC, seront accessibles aux utilisateurs du serveur à partir des notices bibliographiques consultées mais à la différence de celles-ci, elles ne pourront être récupérées.

Le système mis en place permet des recherches soit en ligne à l'aide de nombreux critères (auteur, titre, sujet, ISBN,...) avec les mêmes facilités que sur le CD-ROM, soit en temps différé grâce à la constitution de fichiers de requêtes. La fourniture des produits est prévue à la fois par télédéchargement et sur différents types de support bandes magnétiques, disquettes ou édition sur papier. Un accès public par Minitel est envisagé pour 1992.

#### Conclusion

La base *BN-Opale*, riche de 1 350 000 notices bibliographiques et 750 000 notices d'autorité continue à s'accroître. Elle est exhaustive puisqu'elle reçoit le Dépôt légal (environ 40 000 titres par an). Elle va s'enrichir du fait des achats d'ouvrages étrangers dans le domaine des sciences humaines et sociales pour la future Bibliothèque de France.

Une excellente coopération s'est développée entre les bibliothèques et la BN autour des services et des produits de la base BN-Opale. Ainsi, à partir des observations exprimées par les bibliothèques, des améliorations ont été apportées à certains services. De son côté, la BN s'efforce de répondre à toutes les questions qui lui sont posées sur le contenu des notices, sur les règles de catalogage, sur l'historique de la base et les conséquences entraînées par les chargements successifs. C'est avec l'aide de toutes les bibliothèques que la base BN-Opale pourra encore s'améliorer et susciter l'intérêt de nombreuses bibliothèques.

- (1) Jusqu'à une période récente, les notices de publications en série n'étaient pas fournies aux bibliothèques car la conversion du format INTERMARC en format UNIMARC n'avait pas été développée. Cette fourniture est désormais possible depuis septembre 1991.
- (2) Pour l'instant, les notices des livres étrangers et des publications officielles entrés à la BN de 1980 à 1983 ne figurent pas dans la base mais sont en cours de chargement.
- (3) La bibliothèque reçoit au cours de l'année toutes les notices des ouvrages déposés à la Bibliothèque nationale c'est-à-dire environ 40 00 notices mais ne paie qu'au prorata de ses acquisitions.
- (4) Statistiques au 1<sup>er</sup> octobre 1991.
- (5) La base BN-Opaline qui est sur le serveur QUESTEL contient 110 000 notices (phonogrammes, vidéogrammes et multimédias). Elle est connue sous le nom de LEDA.